

SUR LE BLOC-NOTES À OUDRENNE

Vide-greniers des pompiers



L'Amicale des sapeurs-pompiers annonce son vide-greniers pour le dimanche 12 juillet de 7 h à 18 h. Le tarif des emplacements (5 mètres linéaires) est de 8 € en pré-inscription et de 10 € le jour même suivant les disponibilités. L'installation peut se faire dès 6 h 30. Renseignements et inscriptions : Nicolas Berger au 06 81 84 87 87.

Photo Archives RL

SENSIBILISATION À GUÉNANGE



Bien gérer les écrans

Quelques consignes de base à respecter. Pas d'écran avant 3 ans et pas de console personnelle avant 6 ans. Utiliser Internet seulement à partir de 9 ans et les réseaux sociaux à partir de 12 ans. Voici un exemple de ce que l'on pouvait trouver dans cette exposition ayant pour thème les écrans et les nouvelles technologies. Toute l'année, 31 élèves de l'école Sainte-Scholastique ont étudié ce sujet dans le cadre des rythmes scolaires.

Photo RL

CARNET À VOLSTROFF

Bienvenue Andréa



Nous venons d'apprendre qu'une petite Andréa est venue égayer le foyer des époux Jean-François Molinié et Vanessa Queru, domiciliés depuis peu dans le nouveau lotissement à Volstroff. Toutes nos félicitations aux heureux parents et grands-parents, ainsi que tous nos vœux de prospérité à Andréa.

Photo RL

URGENCES

Samu 57

Tous secteurs : aide médicale urgente (tél. 15).

Médecins

Metzervisse, Kédange, Hombourg-Budange, Distroff : (tél. 0820 33 20 20).

Pharmacies

Tous secteurs : composer le 3237.

Sapeurs-pompiers

Tous secteurs : tél. 18.

Gendarmeries

Guénange : 2 impasse Jacqueline Auriol (tél. 03 82 82 64 27).

Metzervisse : rue des Romains (tél. 03 82 56 80 70).

Ambulances

Guénange : Guénange ambulances (tél. 03 82 50 21 29 ou 06 84 71 55 82).

Kédange-sur-Canner : 57-Assistance (tél. 03 87 77 98 18).

CARNET BLANC

Séverine et Thomas

METZERVISSE.

Hier après-midi, en mairie, Pierre Heine, premier magistrat, a uni la destinée de sa fille Séverine, infirmière, domiciliée dans la commune, à celle de Thomas Kiffer, salarié agricole, résident à Ritzing. Nos félicitations et nos vœux de bonheur aux jeunes époux.



Photo RL

Agathe et Pascal



Photo RL

BOUSSE. — C'est en mairie, et avec une certaine émotion, que Marcel Becker, adjoint au maire, a uni les destinées de son fils Pascal Becker, gérant d'entreprise, et Agathe Lickindorf, opticienne, domiciliés à Bousse. Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux époux.

DISTROFF

Le projet éducatif territorial décortiqué

Maire et commission scolaire ont dressé le bilan d'une année de mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires et présenté le projet éducatif territorial.

Salvatore La Rocca, maire de Distroff, et la commission scolaire au grand complet ont accueilli les acteurs locaux intervenant dans l'éducation des enfants, mais aussi Pascal Landragin, inspecteur de l'Éducation nationale de la circonscription, Pierre Heine, président de la communauté de communes, et des maires de communes voisines.

Distroff s'est engagé à fond depuis la rentrée dans les rythmes scolaires et a organisé les temps d'activités complémentaires et périscolaires (TAP) gratuits en une session 1h30 tous les mercredis matins. En mai, la municipalité a réalisé une enquête de satisfaction auprès des familles, des enseignants et animateurs, qui devrait permettre si nécessaire de réajuster l'organisation et d'améliorer le dispositif. 64 familles ont répondu au questionnaire concernant 152 enfants sur les 226 scolarisés. Le bilan est très positif, puisqu'à la question centrale « Êtes-vous satisfait des choix d'organisation et de la matinée du mercredi matin ? », il y a eu 40 réponses « très satisfait », 19 « satisfait » et seulement 5 « peu satisfait ».

Salvatore La Rocca a insisté sur la méthode participative mise en œuvre. « C'est aussi la participation très active des associations locales qui a permis cette réussite partagée ! »



Pierre Heine, président de la communauté de communes, souhaite pour l'Arc mosellan, un PEDT avec un tronc commun, décliné en fonction des réalités du terrain ». Photo RL

a-t-il conclu.

Aménagements d'améliorations possibles

Le projet éducatif territorial (PEDT) a fait l'objet ensuite d'une présentation détaillée. « C'est un projet évolutif et partenarial qui vise à développer sur un territoire donné une politique locale en faveur des enfants et de la jeunesse », a précisé Salvatore La Rocca. Il n'est pas obligatoire mais il est indispensable pour demander des dérogations de mise en

place des nouveaux rythmes scolaires, bénéficier de la possibilité d'appliquer les taux d'encadrement réduits dans les périscolaires déclarés et surtout accéder au fonds de soutien économique de l'État (50 € par enfant et par an).

La municipalité a mis en place une politique volontariste pour élaborer un projet éducatif territorial. Et ouvert des espaces de concertation avec tous les acteurs de la communauté éducative. Et bien entendu avec les élus des communes d'Inglange et Budling qui participent au regroupement scolaire.

Les participants à cette réunion ont apprécié la présentation globale du projet de PEDT. Les parents d'élèves présents et la directrice du groupe scolaire ont largement participé à un débat très constructif sur le bilan et les aménagements d'améliorations possibles.

Compétence intercommunale

L'inspecteur de l'Éducation nationale de la circonscription s'est exprimé pour féliciter le travail accompli. Sur la concertation des heures de sortie, il a apporté la solution déroga-

toire en acceptant que le temps des activités pédagogiques complémentaires (APC) puisse passer à 1h15 au lieu d'une heure, permettant ainsi de libérer tous les enfants à 11h45.

Suite à la présentation de la démarche et à l'évaluation de la première année d'activités, la municipalité a constitué un comité de pilotage qui se réunira dès le 29 juin prochain, avec comme objectif de terminer l'écriture du PEDT, de préciser les nouvelles modalités de fonctionnement pour la rentrée de septembre.

Il sera soumis dès le mois de juillet aux services de la Préfecture pour homologation et pour l'obtention le numéro d'agrément. Le « sésame » nécessaire pour solliciter les financements de l'État et de la Caisse d'allocation familiale de la Moselle.

Le PEDT s'inscrit pleinement dans les activités périscolaires. Or sur le territoire de l'Arc mosellan, c'est bien la communauté de communes qui porte la compétence du périscolaire depuis septembre 2013. Le travail réalisé sur Distroff servira sans doute d'ossature et de trame pour la réflexion qui va s'ouvrir à la CCAM pour décliner un PEDT sur l'ensemble de l'intercommunalité. Ce qui explique la présence à cette réunion du président Pierre Heine et de nombreux maires et élus des communes voisines.

L'heure des récompenses



Photo RL

C'est une tradition bien établie que la remise des ceintures et des récompenses de fin de saison au judo club et on n'a pas dérogé à la règle cette année.

Jean-Claude Muller, l'entraîneur, a rendu hommage à l'investissement et au travail des judokas, des plus jeunes aux adultes, tout au long de cette année. Presque tous étaient présents. Et ont reçu des mains du président Jean-Jacques Ourtau, avec un commentaire personnalisé de l'entraîneur, qui leur nouvelle ceinture, de la blanche à deux liserés jusqu'à la fin de première année d'éveil judo à la marron pour quatre cadets et juniors, qui un trophée, qui un diplôme pour récompenser celles et ceux qui bien représenté le club lors des compétitions et galas ou encore officié en tant qu'arbitre pour le club. Sans oublier des fleurs remises à quelques dames. Contact : 6 cour du Château à Distroff. Tél. 03 82 56 97 10 (aux heures d'entraînements), courriel jcdistroff@hotmail.fr.

METZERVISSE

Les résidants leur disent merci

Pendant toute l'année, la classe de CE1 de Corinne Marcolongo du groupe scolaire Jean-Moulin a mis en œuvre un projet intergénérationnel avec l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes situé sur la commune. Cette coopération a abouti à quatre déplacements à l'Ehpad pour les vingt-cinq élèves.

Chaque visite à l'établissement répondait à un objectif précis qui aboutissait à des échanges empreints d'une réelle complicité. « Les enfants ont tout de suite adhéré au projet, explique l'enseignante. Ils ont mis beaucoup d'enthousiasme dans la préparation et la mise en œuvre des étapes du projet. » Même observation du côté de Gisèle Rosati, directrice de l'Ehpad. « Nos résidents étaient impatients de recevoir leurs jeunes hôtes qu'ils ont



Après avoir chanté et goûté, les enfants ont participé à des jeux avec les résidents de l'Ehpad. Photo RL

appris à connaître au fil des mois. Ça a tellement bien fonctionné qu'il a été convenu de renouveler ces échanges l'année prochaine. » Ce dernier rendez-vous a été

l'occasion d'offrir une belle aubade à une assistance tout acquise et très émue. « Merci, les enfants ! » C'est justement ce qu'ont dit, non sans émotion, les spectateurs en applaudissant

cette chorale qui leur a fait passer un si bon moment. À l'issue de leur prestation, les enfants se sont répartis dans les différents groupes pour partager le goûter et pour participer aux animations.

GUÉNANGE

A la découverte de l'entreprise

Dans le cadre de l'opération « Jeunes-Entreprise », les onze élèves de 3e Découverte professionnelle (DP) du collège René-Cassin ont présenté le travail de l'année devant un parterre de personnalités. En effet, une convention a été signée pour la troisième année consécutive entre PSA Peugeot Citroën (site de Trémery) et le collège de Guénange, en partenariat avec le conseil départemental de la Moselle, l'UIMM (Union des industries et des métiers de la métallurgie), la Direction académique de la Moselle et la fédération de la Moselle du Medef. Cette convention a pour but de faciliter les échanges avec le mode de l'entreprise et de familiariser les élèves à ses fonctionnements.

Cette année, la restitution a donné lieu à une rencontre



Les élèves de 3e du collège René-Cassin ont détaillé leur expérience. Photo RL

avec les 3e DP de deux autres collèges : le collège Justemont de Vitry-sur-Orne en partenariat avec l'entreprise Auchan de Semécourt et celui de Konacker d'Hayange avec l'entreprise Eurovia. Les présentations ont pris différentes formes : saynète, pastiche de

jeux télévisés ou émission à thème présentée par des reporters journalistes. Tous les élèves ont pris un grand plaisir à se mettre en scène. Et ont présenté des groupes motivés, sérieux, avec l'envie de communiquer tout ce qu'il avait appris sur ces différentes entre-

prises. Reste à présent à faire le même travail de présentation, mais cette fois devant les classes de quatrième de leur collège respectif, afin de donner l'envie à ces futurs élèves de troisième d'intégrer l'option 3e DP à la rentrée 2015-2016.

INTERCOMMUNALITÉ

Prochain conseil

Le conseil communautaire se réunira le mardi 30 juin à 18 h, à la salle des fêtes de Volstroff. À l'ordre du jour : création d'un centre aquatique intercommunautaire ; abattoir intercommunautaire ; périscolaire de Rurange - convention de partenariat ; projet d'accueil périscolaire de Metzresche - plan de financement prévisionnel ; modification des locaux de l'accueil périscolaire à Volstroff ; tarifs des accueils périscolaires applicables à compter du 1er septembre ; marché de fourniture d'énergie ; semaines de l'Arc mosellan « Itinérante » (SAM) - Moselle Macadam jeunesse ; nouvelle carte et nouveaux tarifs du restaurant du Moulin du Buding.

DISTROFF

Réunion des élus

La réunion ordinaire du conseil municipal aura lieu en mairie mercredi 1er juillet à 20 h. À l'ordre du jour : tarifs du périscolaire ; renouvellement du prêt Caisse d'Épargne de 2 000 000 € - budget lotissement ; adhésion au GEVA ; adhésion au Smitu pour la rentrée de septembre 2016 ; chemins de randonnée - CCAM ; Projet éducatif territorial

MALLING

A la table des édiles

La prochaine réunion du conseil municipal de Malling-Petite-Hettange aura lieu ce lundi à 20 h à la salle mairie-école de Malling. À l'ordre du jour : chasse : nouvelle candidature pour le lot n° 2 suite au décès du locataire ; adhésion au Sivu de Brainville ; instruction des autorisations d'urbanisme ; convention avec un Etablissement public de coopération intercommunale.

Pas de courant

Coupage de courant ce mardi, de 8h30 à 12h, à Petite-Hettange, sur le réseau des rues suivantes à savoir : 1 au 7 et 2 au 4 Boucle de la Prairie, 7 au 13, 2 au 16, 22 et 10a Grand'Rue, 1 au 5, 9 au 23, 4 au 12 et 16 rue de Kerling, 1, 5 au 13 et 2 route nationale.

LUTTANGE

Agence postale

L'agence postale sera fermée le 1er juillet, du 6 au 13 juillet et du 20 au 27 juillet.